



VILLE  
de  
CHATEAUBRIANT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHÂTEAUBRIANT  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### SÉANCE du 11 avril 2024

Le Président de séance et les membres du Conseil d'Administration, convoqués le 4 avril 2024, se sont réunis dans la salle des délibérations.

Présents : M<sup>me</sup> Claudie SONNET, Vice-Présidente, M<sup>me</sup> Christine BOURDEL, M<sup>me</sup> Simone GITEAU, M<sup>me</sup> Brigitte PALIERNE, M<sup>me</sup> Jacqueline DURAND, M. Loïc GUILLEMOT, M. Jean-Claude BOISSEAU, M<sup>me</sup> Marie-Jo. HAVARD.

Excusés : M. Alain HUNAULT, Président (avait donné pouvoir à M<sup>me</sup> Claudie SONNET), M. Bernard GAUDIN, M<sup>me</sup> Jocelyne GAUTIER (avait donné pouvoir à M<sup>me</sup> Jacqueline DURAND).

Objet : **Contribution du CCAS au Fonds de Solidarité pour le Logement**

#### EXPOSÉ

Madame la Vice-Présidente fait part aux membres du Conseil d'Administration de la poursuite de l'engagement du CCAS, pour l'année 2024, à la contribution volontaire au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).

Le versement de **6 300,00 €** sera effectué auprès de l'organisme concerné.

Les crédits nécessaires sont inscrits à la nature 6561 – fonction 5230 – C 112 – « Secours d'urgence » du budget du CCAS.

#### DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration autorise Madame la Vice-Présidente à verser, pour l'année 2024, la somme de **6 300,00 €** au Conseil Départemental de Loire-Atlantique au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement.

Vote : **10 voix POUR (dont 2 pouvoirs).**

Mis en ligne le 22/04/2024

Fait et délibéré à Châteaubriant, le 11 avril 2024

Préfecture de Loire-Atlantique

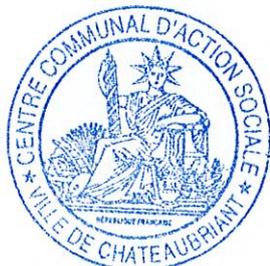
044-264400326-20240419-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

Pour le Président,  
La Vice-Présidente  
Claudie SONNET



Pour Le Président, et par délégation,  
La Vice-Présidente,

Claudie SONNET